



Revue Internationale Volontariat et Sociétés

Revue  
Internationale  
Volontariat et  
Sociétés



VOLONTARIAT

Vol 1, n°1, décembre 2024,  
E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750  
**Publication annuelle**

**AGENCE NATIONALE DE VOLONTARIAT AU TOGO**  
**Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)**

Vol 1, n°1, décembre 2024, E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750



Revue **I**nternationale **V**olontariat et **S**ociétés

**Publication annuelle**

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO  
Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86  
Email : rivos@togoanvt.org

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

### **Directeur Général**

Dr Omar AGBANGBA, Directeur de l'ANVT, Togo

### **Directeur de publication**

Dr Yentougle MOUTORE, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

### **Directeur scientifique**

Professeur Komla SANDA, Université de Kara (Togo)

### **Rédacteur en chef**

Dr Palakyem MOUZOU, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

### **Responsable du secrétariat**

Dr Abdel-Ganiou AGOUDA, ANVT, Togo

### **Assistants de rédaction**

Dr Komitse Mawufemo ZOYIKPO, ANVT, Togo

M. Edem AGODE, ANVT, Togo

Dr Benjamin BANGANI, ANVT, Togo

### **Membres du comité scientifique**

Pr Tamasse DANIOUÉ, Sociologie politique, Université de Lomé, Togo

Pr Cédric MAYRARGUE, Sciences Po Bordeaux, France

Pr ONIBON DOUBOGAN Yvette, Sociologue, Université de Parakou

Pr Cyprien Kofi AHLOU, Sociologie urbaine, Université de Lomé, Togo

Pr Tchilabalo Matchonna KPATCHA, Urologue andrologue, Université de Kara, Togo

Pr Gbati NAPO, Sociologue, Université de Lomé, Togo

Pr Boussanlègue TCHABLE, psychologie de l'éducation, Université de Kara, Togo

Dr Komla ADEVE, MC en gestion, Université de Kara, Togo

Dr Mimboab BAKPA, MC en linguistique, Université de Kara, Togo

Dr Essonam BINI, MC en philosophie éthique et morale, Université de Kara, Togo

Dr Fatoumata COULIBALY, MC en géographie, université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali

Dr Taméon Benoît DANVIDE, Maître de Conférences, EAMAU, Togo

Dr Nadjombé GBEOU-KPAYILE, MC en droit public, Université de Kara, Togo

Dr Assogba GUEZERE, MC en Géographe, Université de Kara, Togo

Dr Koffi KPOTCHOU, MC en sociologie, Université de Lomé, Togo

Dr Yentougle MOUTORE, MC en sociologue, Université de Kara

Dr Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences en linguistique, Université de Kara (Togo)

Dr Eralakaza OURO BITASSE, MC en Sociologie, Université de Kara, Togo

Dr Mikémina PILO, MC en économie agricole, Université de Kara, Togo

Dr SOUHO Tiatou, MC en biologie moléculaire, Université de Kara, Togo

Dr Essohouna TANANG, MC en histoire contemporaine, Université de Kara, Togo

Dr Tamegnon YAOU, MC en sociologie, Université de Kara, Togo

### **Membres du comité de lecture**

Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Université de Kara, Togo

Pr Tchaa BOUKPESSI, Université de Lomé, Togo

Pr KABORE Bernard, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Pr NAPO Gbati, Université de Lomé, Togo

Dr MC AZIALE Komlan Agbetoézian, Université de Kara, Togo

Dr MC KABA Essodinamodom, Université de Kara, Togo

Dr MC MAGNETINE Assindah, Université de Kara, Togo

Dr MC YAOU Tamégnon, Université de Kara, Togo

Dr MC ZONGO Mahamadou, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr MA HOUEDIN Bernabe, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dr MA GBENOU Vidjannagni Victorin, Université d'Abomey Calavi, Bénin

Dr MA DAHÉ Youldé Stéphane, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr SAWADOGO Abdoulaye, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr TAKOUGNADI Yoma, Université de Kara, Togo

Dr DANSOIP Gountante, Université de Kara, Togo

Dr TCHELEGUE Nadiédjoh, Université de Kara, Togo

M. Edem AGODE, Expert en volontariat et citoyenneté, Togo

## **POLITIQUE EDITORIALE**

*(Version anglaise à la fin de ce texte)*

**Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** ouvre la voie à la diffusion des travaux originaux sur le volontariat et l'engagement citoyen mais aussi les thématiques connexes. Les travaux soumis peuvent traiter des questions théoriques ou être le résultat des analyses empiriques ou épistémologiques. La revue publie également les travaux des professionnels sous forme de rapport d'intérêt publique ou encore de récit de vie ou expériences originales sur le volontariat et l'engagement citoyen.

### **Argumentaire**

Le volontariat est la forme d'engagement social la plus ancrée dans toutes les sociétés et civilisations (UNV, 2015)<sup>1</sup>. Il participe à la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Lorsqu'il est intégré aux politiques de développement, le volontariat contribue à faire progresser les objectifs prioritaires nationaux et internationaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'emploi, l'eau et l'assainissement, l'alimentation, la sécurité et la paix, l'environnement, la jeunesse, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Anticipant les débats sur le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 67/138, a demandé au programme des Volontaires des Nations Unies d'élaborer un plan d'action à l'intention des Etats membres qui souhaiteraient, pour la décennie à venir et au-delà, intégrer davantage le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement. Dans le rapport de synthèse du Secrétaire Général des Nations unies du 4 décembre 2014, le volontariat est défini comme un moyen puissant et transversal dans la mise en œuvre des ODD d'où l'implication d'un multi-acteur à l'instar des organisations de volontariat dans la mise en œuvre des ODD.

Toute société est traversée par la question de l'engagement de sa jeunesse. Par leur engagement volontaire, les jeunes jouent un rôle certain dans la dynamisation de la société civile et dans la mise en œuvre des projets de développement durable dans des champs très divers. UN Volontaires (2015) affirme que le désir d'engagement citoyen des jeunes est particulièrement fort et constitue un levier de développement puissant et positif pour le continent. Des cadres d'opportunités et d'échanges, des déclarations internationales voire des commémorations sont consacrées au volontariat en Afrique. Les programmes, politiques et législations nationales en matière de volontariat sont de plus en plus courants dans le contexte africain et du monde entier. Ils constituent des outils importants pour les gouvernements non seulement pour faciliter l'engagement volontaire mais aussi pour faciliter l'insertion

---

<sup>1</sup> UN Volontaires, 2015, *Rapport sur la situation du 2015 volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*, Washington, PNUD.

socioprofessionnelle et économique des jeunes. L'enjeu de tout ceci, selon Lefèbvre M. (2008)<sup>2</sup>, est de s'assurer que le volontariat ne soit aucunement pas une politique supplétive à la question de l'emploi des jeunes mais un moyen incitatif de participation aux solutions de développement national (SCAPE, 2013).

Par l'engagement des jeunes au profit de leurs communautés, ceux-ci profitent de leur expérience pour développer leur réseau, renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles. Le volontariat constitue pour la personne qui s'engage, un double parcours à la fois d'engagement personnel et professionnalisant. Évoluant au sein d'une association, d'un organisme public, d'une collectivité territoriale, le volontaire met à l'épreuve les savoirs acquis, développe le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Tous ces éléments sont autant d'atouts dans son parcours post-volontariat.

On ne peut parler du volontariat sans parler des mobilités croisées utiles au renforcement de la coopération internationale et au renouvellement des relations entre pays. Elles favorisent une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l'acquisition de compétences, etc. Les liens tissés entre les jeunes préparent les collaborations de demain. Les questions de mobilité sont également au cœur de toute stratégie nationale de volontariat et sont à mettre en face des enjeux autour de la construction des identités nationales, sous-régionales et continentales.

Au demeurant, le regain d'intérêt constaté auprès des gouvernants, des pouvoirs publics, des organisations de volontariat/des volontaires, de la société civile, des penseurs et chercheurs, du secteur privé (...) et la dynamique que cela implique, mettent le volontariat au cœur des réflexions et des débats à différents niveaux. Il y a lieu, à travers les analyses et les recherches scientifiques, de questionner le volontariat et plus globalement l'engagement citoyen et son lien avec les enjeux émergents qu'ils soient nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Il est nécessaire que l'on s'intéresse à la transversalité du volontariat, son évolution et sa dynamique à travers le temps et l'espace, son positionnement comme forme d'engagement et de participation citoyenne et de composante essentielle du développement, de la paix et de la cohésion sociale, sa place dans le développement du capital humain et socioprofessionnel du jeune (transformation et insertion du jeune), sans oublier les enjeux liés à l'évaluation de sa contribution (outils, méthodes et preuves), la valorisation ou formalisation du volontariat traditionnel ou communautaire, sa reconnaissance, etc. De même, de nombreux défis se posent, entre autres : la réduction des espaces relevant de la société civile, la baisse des investissements en faveur du volontariat, les inégalités d'accès aux nouvelles technologies, les lacunes dans la recherche et les données sur le volontariat et l'aggravation des préoccupations suscitées par la sécurité et la protection des volontaires, notamment dans des contextes de crises, les

---

<sup>2</sup> Lefèbvre M., 2008, « L'évaluation des savoirs scientifiques : modalités et enjeux », pp. 299-316, in : Schöpfel J., dir., *La publication scientifique : analyses et perspectives*, Paris, Hermès.

cadres politiques, stratégiques, institutionnels et opérationnels de promotion et de gestion du volontariat, la décolonisation du volontariat, etc.

Le volontariat et l'ensemble des questions qu'il soulève impliquent, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la nécessité impérieuse pour les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les médias et les acteurs multinationaux, notamment les entités des Nations Unies, de reconnaître, promouvoir, faciliter et intégrer plus rapidement le volontariat comme valeur commune et transversale. Et c'est pour éclairer les communautés sur le volontariat comme une des formes d'expression de l'engagement citoyen, prise dans sa diversité, sa richesse, dans toutes ses dimensions (générales que spécifiques) que la *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* se propose de fédérer les réflexions, les recherches et les travaux scientifiques sur la question. Elle sert de plateforme centrale pour la diffusion de recherches, de bonnes pratiques et d'analyses critiques dans le domaine du volontariat en plein essor. En effet, la revue scientifique dédiée au volontariat répond à la nécessité de mettre en lumière l'importance du volontariat en fournissant des données empiriques, des études de cas et des analyses théoriques, contribuant ainsi à la crédibilité de ce champ d'étude, à la diffusion des connaissances dans ce domaine spécifique, sa reconnaissance et sa valorisation. L'initiative répond donc à un besoin crucial, celui de fournir à la société une plateforme pour la recherche, la discussion et la diffusion des connaissances dans ce domaine vital, y compris les volontaires, les organisations de volontariat, la société civile, les décideurs, les partenaires, etc. Il s'agit à la fois de contribuer à élever les normes de qualité de la recherche sur le volontariat, en favorisant des méthodologies solides, une analyse critique et une évaluation rigoureuse des résultats. Ses axes de recherche sont dynamiques mais se structurent essentiellement en cinq (05) trois axes :

- **Axe 1 : L'engagement citoyen au service du développement**

Cet axe rassemble les recherches globalement centrées sur l'engagement citoyen et le développement. Les recherches classées dans cet axe doivent lire l'impact de l'engagement citoyen sur le développement de la société mais aussi le développement individuel. Elles peuvent aborder la dynamique des relations sociales, les mutations socio-économiques en fonction des spécificités et formes du volontariat.

- **Axe 2 : La dynamique du volontariat : formes et évolution**

Cet axe interroge les nouvelles formes du volontariat aujourd'hui par comparaison aux formes traditionnelles du volontariat. Les textes dans cet axe doivent analyser les fonctions que remplissent le volontariat dans les sociétés modernes mais aussi les différents acteurs et leur rôle dans le développement du volontariat. Les propositions peuvent porter également sur les structures incubatrices du volontariat, leur fonctionnement ainsi que leur stratégie résiliente face aux mutations socio-économiques et culturelles.

- **Axe 3 : L'engagement citoyen et l'insertion des jeunes**

On peut sans doute faire un rapprochement sur l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen entendu que l'engagement citoyen est souvent une immersion dans la vie professionnelle et permet ainsi à l'acteur de développer son réseau professionnel, ses expériences et ses initiatives privées. Les propositions attendues dans cet axe porteront réflexions sur les mécanismes d'insertion professionnelle des acteurs qui s'engagent mais aussi les formes et fonctions d'engagement citoyen.

- **Axe 4 : La politique et la gouvernance du volontariat**

Les propositions dans cet axe s'articuleront autour du cadre législatif de l'engagement citoyen en abordant les textes qui encadrent l'engagement citoyen sous toutes ses formes. Les propositions pourraient faire l'état des lieux des crises liées à l'engagement citoyen et au volontariat en analysant les faiblesses du cadre juridiques et institutionnels.

- **Axe 5 : Le soutien et le plaidoyer pour la reconnaissance du volontariat**

En dépit de l'importance que beaucoup d'État accordent au volontariat, il ne reste pas moins que leur reconnaissance et leur institutionnalisation peut poser des problèmes quant à l'agencement avec les acquis institutionnels. C'est ce qui justifie que le volontariat évolue souvent dans des cadres informels ou sans couverture institutionnelle. Et même lorsqu'elle est institutionnalisée, il est marqué par un faible appui du gouvernement. Les recherches peuvent ainsi aborder les différentes Stratégies de plaidoyers pour légitimer et légaliser le volontariat.

## **Publications**

La *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* est éditée par l'agence nationale du volontariat au Togo C'est une revue annuelle organisée pour chaque numéro autour d'une thématique précise qui donne son titre à son volume. Il comporte toutefois une rubrique pour les articles varia.

L'évaluation se fait triple aveugle.

Le temps d'évaluation va de 03 à 06 mois à compter de la réception de l'article et comporte trois niveaux :

Le premier niveau où le texte est retenu avec des modifications majeures. Dans ce cas il est soumis aux mêmes auteurs après le retour de correction. L'interaction se poursuivra jusqu'à ce qu'un avis favorable de publication en l'état soit émis par les 03 évaluateurs désignés.

Le second niveau où le texte est rejeté. S'il est rejeté par deux auteurs sur 03, il ne pourra continuer le processus de publication.

Le troisième niveau où il est rejeté par un évaluateur sur les 03. Le texte sera soumis à un 4<sup>e</sup> évaluateur. Si l'avis est défavorable le processus ne pourra continuer.

Chaque numéro paraît au mois de décembre de chaque année. Les propositions de publication doivent parvenir à la direction de la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** au plus tard en mars de chaque année.

### **Préconisation aux auteurs :**

Quelques règles sont à suivre dans la présentation des articles à publier dans la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)**. Le respect de ses consignes est obligatoire. Le non-respect conduit à un rejet systématique de l'article. Un modèle de présentation de l'article est annexé.

### **Règles de base**

Le document doit être fourni sous word au format .doc. Pour un article, il doit compter entre environ 30 000 signes et 50 000 signes (espaces compris). Pour les ouvrages, il doit compter entre 350 000 et 700 000 signes (espaces compris)

Les articles doivent comporter un chapeau composé d'un titre ne dépassant pas 20 mots ; le/les noms des auteurs, leur affiliation institutionnelle, leur adresse mail ; un résumé de 1000 signes (espaces compris), de 05 mots clés au maximum. Les mots clés doivent être soigneusement soignés parce qu'ils serviront à l'indexation de l'article. La traduction anglaise du chapeau est vivement recommandée.

Les travaux qui seront fournis avec les schémas, les graphiques, tableaux ou images devront respecter une qualité minimale de 300 dpi. Ces éléments doivent être envoyés en fichiers séparés au texte principal.

Les références bibliographiques et les références aux sources sont données en notes de lecture, placées en fin de texte. On peut également accepter des orientations bibliographiques en fin d'article.

### **Présentation générale du manuscrit à soumettre**

Le manuscrit à soumettre à la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** pour publication doit respecter les standards scientifiques pour ce qui est des articles. Il doit comporter un résumé, l'identité et l'adresse de/des auteur(s), une introduction, un développement qui doit préciser clairement la démarche méthodologique et thériques (pour les travaux qui le nécessite), une conclusion. Il n'est pas exclu que soit accepté les spécificités de présentation en fonction de la nature de la recherche.

Les propositions reçues peuvent prendre la forme des articles scientifiques ou de synthèse, des notes de recherche, des méta-analyses, des communications dans des congrès ou poster de conférences, les rapports d'expertise, etc.

## **Typographie**

Police des caractères et mise en forme des paragraphes :

Times New Roman, taille de caractères 12, avec un interligne de 1,5 pour le corps du texte ; taille 9 pour les notes, avec interligne simple. Justifier les textes, y compris pour les notes.

Aucun retrait ni à gauche, ni à droite du texte, sauf en ce qui concerne les citations longues (0,5 cm de retrait à gauche, texte en caractère de taille 10). Les titres des paragraphes doivent être rédigés en minuscules.

\* Caractères gras pour le premier niveau, taille 12 au lieu de 11, sans retrait de ligne

\* Caractères gras pour le second niveau, taille 11, sans retrait de ligne

\* Caractères italiques pour le troisième, taille 11, retrait de 0,5 cm.

Les noms et prénoms de tous les auteurs et des références citées seront tous écrits en minuscules, seules les initiales en majuscules.

Les références bibliothèques dans le texte seront citées comme suit :

Selon A. Lamboni (2023 : 14) « la syntaxe sera rigoureusement respectée pour éviter le rejet de l'article ». Si le référencement se situe à la fin de la citation, il sera présenté comme suit : (A. Lamboni, 2023 : 75).

## **Notes**

Les notes doivent être placées en bas de page et en numérotation continue.

En bas de page, insérer un espace insécable [Ctrl+Maj.+barre d'espace] entre l'appel de note et le début de la note. Le texte des notes (taille 9, interligne 1,0) devra être justifié, sans retrait de première ligne.

## **Références bibliographiques, sources et Bibliographie**

Les auteurs classés par ordre alphabétique. Nom de l'auteur en petites majuscules, suivi d'une virgule ; puis prénom (en toutes lettres, ou initiale suivie d'un point) ; le titre en italique, suivi du lieu, de la maison d'édition et de l'année d'édition. Tous ces éléments étant séparés par une virgule.

– Dans le cas de textes tirés d’ouvrages collectifs, d’éditions, de traductions : titre de l’article entre guillemets, indiquer « in », puis le titre de l’ouvrage en italique, puis le nom du directeur suivi de (dir.), de l’éditeur suivi de (éd.) ou du traducteur précédé par trad. et d’un espace insécable.

Exemple : Moutoré, Y., « mettre le titre entre guillemet dans le cas d’un texte tiré d’un ouvrage », in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir.), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

### Version anglaise

*Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* opens the way to the dissemination of original work on volunteering and civic engagement, as well as related themes. Submissions may deal with theoretical issues or be the result of empirical or epistemological analyses. The journal also publishes the work of professionals in the form of public interest reports, life stories or original experiences on volunteering and civic engagement.

#### Context

Volunteering is the most deeply rooted form of social commitment in all societies and civilisations (UNV, 2015). It helps build active citizenship and contributes to citizens' ownership of the issues and challenges of sustainable development. When integrated into development policies, volunteering helps to advance national and international priorities, including education, health, governance, poverty reduction, employment, water and sanitation, food, security and peace, the environment, youth, gender equality and social inclusion. In anticipation of the discussions on the post-2015 development agenda, the United Nations General Assembly, in its resolution 67/138, requested the United Nations Volunteers programme to develop an action plan for Member States interested in further integrating volunteerism into peace and development activities for the next decade and beyond. In the UN Secretary General's summary report of 4 December 2014, volunteering is defined as a powerful and cross-cutting means of implementing the SDGs, hence the involvement of a multi-actor such as volunteer organisations in the implementation of the SDGs.

The commitment of young people is an issue that runs through every society. Through their voluntary commitment, young people play a key role in revitalising civil society and implementing sustainable development projects in a wide range of fields. UN Volunteers (2015) states that young people's desire for civic engagement is particularly strong and constitutes a powerful and positive development lever for the continent. Frameworks of opportunities and exchanges, international declarations and even commemorations are devoted to volunteering in Africa. National volunteering programmes, policies and legislation are increasingly common in the African and global context. They are important tools for

governments not only to facilitate voluntary engagement but also to facilitate the socio-professional and economic integration of young people. According to Lefèbvre M. (2008), the challenge here is to ensure that volunteering is not just a policy to supplement the issue of youth employment, but a means of encouraging participation in national development solutions (SCAPE, 2013).

By getting young people involved in their communities, they benefit from their experience to develop their network and strengthen their personal and professional capacities. For those who commit themselves to volunteering, it is a twofold process of commitment and involvement.

Working for an association, a public body or a local authority, volunteers put the knowledge they have acquired to the test, developing their knowledge, know-how and interpersonal skills. All these elements are assets in their post-volunteer career.

We can't talk about volunteering without mentioning cross-border mobility, which helps to strengthen international cooperation and renew relations between countries. They help people to get to know each other better, break down prejudices, acquire skills and so on. The links forged between young people pave the way for tomorrow's collaborations. Mobility issues are also at the heart of any national volunteering strategy and need to be set against the challenges of building national, sub-regional and continental identities.

The renewed interest shown by governments, public authorities, voluntary organisations/volunteers, civil society, thinkers and researchers, the private sector (...) and the dynamic that this implies, place volunteering at the heart of reflections and debates at various levels. Through analysis and scientific research, there is a need to question volunteering and, more generally, civic engagement and its link with emerging issues at national, sub-regional and international levels.

We need to look at the cross-cutting nature of volunteering, its evolution and dynamics over time and space, its position as a form of civic engagement and participation and an essential component of development, peace and social cohesion, its place in the development of young people's human and socio-professional capital (transformation and integration of young people), not forgetting the issues involved in assessing its contribution (tools, methods and evidence), the valorisation or formalisation of traditional or community volunteering, its recognition, etc. There are also many challenges, including: the shrinking of civil society spaces, the decline in investment in volunteering, inequalities in access to new technologies, gaps in research and development, and the lack of a common approach to volunteering. There are also a number of challenges, including: the shrinking of civil society; the decline in investment in volunteering; inequalities in access to new technologies; gaps in research and data on volunteering; growing concerns about the safety and protection of volunteers, particularly in crisis situations; the political, strategic, institutional and operational frameworks for promoting and managing volunteering; the decolonisation of volunteering, etc.

Volunteering and all the issues it raises mean that, at both national and international level, there is a pressing need for governments, civil society, the private sector, academia, the media and multinational players, particularly United Nations entities, to recognise, promote, facilitate and integrate volunteering more rapidly as a common, cross-cutting value. It is in order to enlighten communities about volunteering as one of the forms of expression of civic commitment, in all its diversity, richness and dimensions (both general and specific) that the *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* proposes to federate reflection, research and scientific work on the issue. It serves as a central platform for the dissemination of research, good practice and critical analysis in the rapidly expanding field of volunteering. Indeed, the scientific journal dedicated to volunteering responds to the need to highlight the importance of volunteering by providing empirical data, case studies and theoretical analyses, thus contributing to the credibility of this field of study, the dissemination of knowledge in this specific area, and its recognition and valorisation. The initiative therefore responds to a crucial need, that of providing society with a platform for research, discussion and the dissemination of knowledge in this vital field, including volunteers, voluntary organisations and the general public.

It aims to contribute to raising the quality standards of research on volunteering, by promoting sound methodologies, critical analysis and rigorous evaluation of results. Its lines of research are dynamic but are essentially structured into five (05) three axes:

**- Axis 1: Civic engagement for development**

This area brings together research focusing on civic engagement and development. Research in this area must examine the impact of civic engagement on the development of society and also on individual development. It can address the dynamics of social relations and socio-economic change in relation to the specific features and forms of volunteering.

**- Axis 2: The dynamics of volunteering: forms and changes**

This area looks at new forms of volunteering compared with traditional forms of volunteering. Texts in this area should analyse the functions that volunteering fulfils in modern societies, as well as the different players and their role in the development of volunteering. Proposals may also focus on the structures that incubate volunteering, how they operate and their resilience strategy in the face of socio-economic and cultural change.

**- Axis 3: Civic involvement and integration of young people**

There is undoubtedly a link between socio-professional integration and civic commitment, given that civic commitment often involves immersion in professional life and thus enables players to develop their professional network, experience and private initiatives. The proposals expected in this area will

focus on the mechanisms for professional integration of those who become involved, as well as the forms and functions of civic involvement.

#### **- Axis 4: Volunteering policy and governance**

The proposals in this area will focus on the legislative framework for civic engagement by addressing the texts that provide a framework for civic engagement in all its forms. The proposals could take stock of the crises linked to civic engagement and volunteering by analysing the weaknesses of the legal and institutional framework.

#### **- Axis 5: Support and advocacy for the recognition of volunteering**

Despite the importance that many states attach to volunteering, the fact remains that its recognition and institutionalisation can pose problems when it comes to fitting in with institutional achievements. This is why volunteering often takes place in informal settings or without institutional coverage. And even when it is institutionalised, it is marked by weak government support. Research can therefore look at different advocacy strategies to legitimise and legalise volunteering.

### **Publications**

The journal *volontariat* is published by Togo's national volunteering agency. Each issue is organised around a specific theme, which gives the volume its title. There is also a section for miscellaneous articles.

Evaluation is carried out on a triple-blind basis.

The evaluation period lasts from 03 to 06 months from receipt of the article and comprises three levels:

The first level, where the text is retained with major modifications. In this case it is submitted to the same authors after the correction feedback. The interaction will continue until a favourable opinion for publication as is issued by the 03 designated reviewers.

At the second level, the text is rejected. If it is rejected by two out of 03 authors, it cannot continue the publication process.

At the third level, the text is rejected by one evaluator out of 03. The text will be submitted to a 4th reviewer. If the opinion is unfavourable, the process cannot continue.

Each issue is published in December of each year. Proposals for publication must reach the journal management by March of each year at the latest.

## **Advice to authors :**

There are a few rules to follow when presenting articles for publication in the journal. Compliance with these guidelines is mandatory. Failure to do so will result in systematic rejection of the article. A model for the presentation of articles is attached.

### **Basic rules**

The document must be provided in Word in .doc format. For an article, it should be between 30,000 and 50,000 characters long (including spaces). For books, it should be between 350,000 and 700,000 characters (including spaces).

Articles must include a heading with a title of no more than 20 words; the name(s) of the author(s), their institutional affiliation and their e-mail address; an abstract of 1000 characters (including spaces) and a maximum of 05 keywords. The keywords must be carefully chosen as they will be used to index the article. An English translation of the chapeau is highly recommended.

Any work supplied with diagrams, graphs, tables or images must be of a minimum quality of 300 dpi. These elements must be sent as separate files to the main text.

Bibliographical references and references to sources are given in reading notes at the end of the text. Bibliographic guidelines may also be accepted at the end of the article.

General presentation of the manuscript to be submitted

The manuscript to be submitted to the journal for publication must comply with scientific standards for articles. It must include an abstract, the identity and address of the author(s), an introduction, a development which must clearly specify the methodological and theoretical approach (for work which requires it), and a conclusion. Specific presentation requirements may be accepted depending on the nature of the research.

Proposals received may take the form of scientific articles or reviews, research notes, meta-analyses, papers presented at conferences or conference posters, expert reports, etc.

### **Typography**

Font and paragraph layout:

Times New Roman, font size 11, with 12 point line spacing for body text; size 9 for notes, with 10 point line spacing. Justify text, including notes.

No indentation to the left or right of the text, except for long quotations (0.5 cm indentation to the left, size 10 font). Paragraph headings should be in lower case.

\* Bold type for the first level, size 12 instead of 11, with no line indentation.

\* Bold type for the second level, size 11, without line indentation.

\* Italics for the third, size 11, indented 0.5 cm.

The surnames and first names of all authors and references cited should be written in lower case, with only the initials in upper case.

Library references in the text should be cited as follows:

According to A. According to A. Lamboni (2023: 14), "syntax must be rigorously observed to avoid rejection of the article". If the reference is at the end of the quotation, it will be presented as follows: (A. Lamboni, 2023: 75).

### **Notes**

Notes should be placed at the bottom of the page and numbered consecutively.

At the bottom of the page, insert a non-breaking space [Ctrl+Shift+Spacebar] between the footnote and the beginning of the footnote. The text of the notes (size 9, 10 point line spacing) must be justified, without indenting the first line.

### **Bibliographical references, sources and Bibliography**

Authors listed in alphabetical order. The author's surname in small capitals, followed by a comma; then the first name (in full, or initial followed by a full stop); the title in italics, followed by the place, the publishing house and the year of publication. All these elements are separated by a comma.

- In the case of texts taken from collective works, editions or translations: title of the article in inverted commas, indicate "in", then the title of the work in italics, then the name of the director followed by (dir.), the publisher followed by (ed.) or the translator preceded by trad. and a non-breaking space.

Example: Moutoré, Y., "mettre le titre entre guillemet dans le cas d'un texte tiré d'un ouvrage", in Les cahiers des politiques urbaines en Afrique, Moutoré (dir), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

## SOMMAIRE

L'ENGAGEMENT CITOYEN AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU, <b>MOUTORE Yentougle</b> .....	20
LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD SOCIOLINGUISTIQUE, <b>MOUZOU Palakyem</b> .....	30
GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO, <b>AGBANGBA Omar</b> et <b>ZOYIKPO Komitse Mawufemo</b> .....	39
VOLONTARIAT NATIONAL, VALORISATION DE LA CITOYENNETE ET SOCIALISATION DES JEUNES TOGOLAIS AUX VALEURS PROFESSIONNELLES, HUMAINES ET CIVIQUES, <b>TCHLEGUE Nadiedjoh</b> .....	50
EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES, <b>BANGANI Nakordja</b> et <b>BABA Bamouni Kodjo</b> .....	66
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU TOGO : ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL A PARTIR DE L'EXPERIENCE DU CADRE DU CONCERTATION DES ORGANISATIONS DU VOLONTARIAT AU TOGO, <b>AGOUDA Abdel-Ganiou</b> .....	82
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DURABLE AU TOGO, <b>KPOTCHOU Koffi</b> .....	104
ANALYSE GENRE DU PROGRAMME DE FORMATION DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ANVT, <b>TOVIELEAGBE Djigbodji Akossiwa</b> , <b>ZOYIKPO Mawufemo</b> et <b>FARE Noufoh</b> .....	123
L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES GROUPES D'ENTRAIDE DANS LES REGIONS DE SAVANES ET PLATEAUX AU TOGO, <b>N'DJAMBARA Mahamondou</b> et <b>GOGOLI Esseyram Ablavi</b> .....	136

## EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES

**BANGANI Nakordja et BABA Bamouni Kodjo**

[nbangani@togoanvt.org](mailto:nbangani@togoanvt.org); [bbaba@togoanvt.org](mailto:bbaba@togoanvt.org)

### Résumé :

L'objectif de cet article est d'analyser l'impact des missions collectives de volontaires mises en place par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) sur les communautés bénéficiaires. Pour ce faire, une démarche analytique a été adoptée, reposant principalement sur l'étude de rapports institutionnels et l'analyse des dynamiques d'engagement collectif. L'ANVT structure actuellement deux formes de volontariat collectif : le Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) et le programme des Jeunes Bacheliers Engagés (JBE). L'analyse révèle que ces initiatives traduisent à la fois la volonté de l'État d'impliquer les jeunes dans le développement national et la nécessité de répondre aux exigences des bailleurs de fonds en matière de gestion collective des projets. Ces missions collectives offrent un cadre structurant pour le développement de compétences, la participation citoyenne et la mise en œuvre d'actions durables dans les domaines de l'équité de genre, de la réduction des violences et de la protection de l'environnement, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Togo.

**Mots clés :** Volontaires, missions collectives, impact, ANTV, Togo.

### Abstract:

The objective of this article is to analyze the impact of the collective volunteer missions established by the National Volunteer Agency in Togo (ANVT) on the beneficiary communities. To achieve this, we adopted a methodological approach that is mainly based on the analysis of study reports carried out by the Togolese institution in charge of managing to volunteer. First of all, it should be noted that the ANVT is currently conducting two structured and formal forms of collective volunteer engagement. These are the Citizen Engagement Volunteering (VEC) program and the Young Committed Bachelors (JBE) program. From our analyses, it results that the creation of the ANVT within which these forms of collective commitments were born is on the one hand the manifestation of the will of the Togolese State to involve young people in the country's development processes, and on the other hand a response to the demands of donors that young people often fail to meet when taken individually. The collective missions have enabled volunteers to make significant breakthroughs regarding their importance. They have served as a framework for learning several life skills. Beyond that, through these missions, volunteers have carried out sustainable actions that fall within the areas of gender equity, violence reduction, environmental protection, ..., thus participating in the achievement of the SDGs in Togo.

**Keywords:** Volunteers, collective missions, beneficiaries, impact, ANVT, Togo.

## **Introduction**

En ce XXI<sup>e</sup> siècle, les organisations sont soumises à des pressions à la performance sans précédent et à des changements qui d'ailleurs s'accroissent au fur et à mesure que le temps passe (Baron C. et Baron L., 2018). Ainsi, les chercheurs ont souvent conditionné la réussite et l'impact des organisations au leadership de ces dernières, notamment à la capacité des dirigeants à, au-delà de leur formation universitaire initiale, développer professionnellement les agents et à adapter les troupes à leurs nouvelles réalités. Pour assumer cette responsabilité, de nombreux gestionnaires et dirigeants préfèrent se faire former de façon continue. Au Canada, 44% du budget de formation continue serait même investi pour uniquement assurer la formation de l'exécutif (Hughes W. K. et Campbell S. M., 2009). Ces investissements colossaux visent à faire en sorte que chaque agent impliqué dans la chaîne d'accomplissement de l'action fasse preuve d'adaptation et développe un référentiel de compétences pour faire face aux réalités professionnelles qui sont les siennes.

Mais aujourd'hui, il existe une piste intéressante de réflexion qui soutient que les agents développent mieux les compétences lorsqu'ils sont collectivement organisés. C'est cette réflexion qui a abouti à l'approche désignée par « groupes d'apprentissage collaboratif ». L'apprentissage collaboratif a plusieurs variantes : l'apprentissage dans l'action, l'investigation développementale, l'investigation coopérative, etc. (Baron C. et Baron L., 2015). En effet, G. Bateson (1973) définit l'apprentissage comme étant un processus d'acquisition et de transformation des façons habituelles d'interpréter et de participer à la réalité, à l'action. Inspirés de l'apprentissage expérientiel et de la recherche-action, les groupes d'apprentissage se fondent sur l'observation que l'être humain apprend et se développe mieux par l'expérimentation et la réflexion sur l'expérience que par l'enseignement de contenus magistraux et décontextualisés (Baron C. et Baron L., 2015). Les groupes d'apprentissage dans l'action amènent donc les participants à reconnaître comment leurs façons habituelles et inconscientes de voir, de penser et d'agir contribuent à leurs difficultés ou à leurs insatisfactions récurrentes, pour ensuite les inviter à les raffiner et à en accroître la justesse contextuelle (Baron C. et Baron L., 2015). Pour S. Rullac (2018), le travail collaboratif crée un espace-temps où tous les acteurs coproduisent en partant de leurs préoccupations professionnelles, en mutualisant leurs savoirs et leurs analyses, dans une logique d'autoformation qui articule toutes les expertises des professionnels, partenaires mais aussi usagers.

Aujourd'hui, avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), l'approche collaborative a gagné davantage en popularité. Dans ce contexte de digitalisation, P. B. Ramonatxo (2001) soutient que les outils collaboratifs offrent des avantages indéniables. Entre autres, ils encouragent les interactions, simplifient le travail d'équipe, stimulent la créativité et la collaboration. Les outils collaboratifs améliorent la communication en accélérant et en optimisant les interactions. Ils favorisent les échanges ainsi que l'entraide entre les collaborateurs. Ils facilitent aussi la consolidation ainsi que l'évolution des connaissances et des méthodes de travail.

Au Togo, l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) est la structure publique de promotion du volontariat inclusif, basée sur l'engagement citoyen au service du développement du pays. Créée depuis 2014 par décret présidentiel N°2014-151/PR du 09 Juillet 2014, sa cible préférée est la jeunesse (jeunes ruraux, urbains, femmes, etc.) à qui elle offre des facilités d'accès à l'emploi et la possibilité de participer aux solutions de développement national (ANVT, 2023). Pour impulser la culture de volontariat, elle a deux (02) modes de déploiement des volontaires. Il s'agit du déploiement sur des missions individuelles des Volontaires Nationaux de Compétence (VNC) et du déploiement sur des missions collectives des Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC).

Spécifiquement, ces programmes de mobilisation et de déploiement collectif des volontaires obéissent en grande partie au format des groupes d'apprentissage collaboratif ; car, ils ont la particularité de faciliter la structuration des cohortes de volontaires en réseaux. La naissance de collectifs débouche elle-même sur des interactions internes propices au partage des difficultés et des réussites pour une mutualisation des compétences et un meilleur impact dans les communautés bénéficiaires de l'action. Dans cet article, l'objectif poursuivi est d'analyser l'impact des missions collectives instaurées par l'ANVT à travers le VEC et le JBE sur le développement les communautés bénéficiaires.

## **1. Démarche méthodologique**

Cet article est une contribution qui emprunte une démarche analytique et qui s'appuie principalement sur les résultats de trois (03) études effectuées ces dernières années par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). La première vise à améliorer la démarche d'intervention du Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) à travers la capitalisation des expériences développées à Lomé et à l'intérieur du Togo. La seconde se veut un cadre de référence pour une analyse critique et prospective du programme et une valorisation des succès obtenus, l'objectif ultime étant de renforcer la culture de gestion axée sur les résultats. La troisième porte sur la contribution du volontariat à la gouvernance locale dans la préfecture de l'Ogou au Togo. Les résultats issus des analyses sont présentés suivant les axes que voici : i. l'historique des missions collectives ; ii. les facteurs d'émergence des nouvelles formes d'engagement collectif ; iii. l'importance d'une mission collective pour un jeune ; iv. la contribution communautaire des missions collectives.

## **2. Historique des missions collectives en comparaison aux missions individuelles**

Dans les sociétés africaines en général et celles togolaises en particulier, les missions collectives sont une vieille réalité. Mais selon le temps et surtout la structuration, elles se répartissent en deux familles à savoir les formes traditionnelles d'engagement collectif et les nouvelles formes d'engagement collectif.

## **2.1. Les formes traditionnelles d'engagement collectif**

Les formes traditionnelles d'engagement collectif constituent la première forme de mobilisation de plusieurs personnes soit pour l'exécution des travaux d'intérêt commun ou public, soit pour que les membres s'entraident entre eux et quelques fois pour venir en aide à des gens qui en ont besoin. Il serait risqué de chercher à dater ces mobilisations qui engagent des groupes pour la réalisation des actions. Néanmoins, on imagine qu'elles précèdent l'époque de sédentarisation des humains, dans la mesure où les sources historiques présentent les chasseurs et cueilleurs accomplissant leur tâche en bandes organisées.

Pour ce qui est bien connu, les formes traditionnelles d'engagement collectif comprennent les groupes d'entraide où les individus se mettent par corporation (agriculteurs, éleveurs, ...) et/ou par classes d'âge pour se travailler à tour de rôle. Cette organisation a existé et existe dans toutes les communautés togolaises. On peut également citer les mobilisations spontanées qui surviennent lorsque la sécurité ou la survie d'un village est menacée. Il faut repousser l'adversaire en cas d'attaque, prendre des mesures pour parer à une épidémie, boucher les nids de poule et rendre praticable une piste qui désenclave le village, etc. C'est dans cette même famille qu'il faut classer les mobilisations qui s'observent lorsqu'il s'agit d'appuyer un chef village au nom de son autorité, une personne diminuée (malade ou trop âgée) ou tout simplement toute personne qui sollicite l'aide des autres pour faire avancer ses travaux champêtres ou relevant d'une autre nature.

Les engagements collectifs susmentionnés ont en commun d'être intemporels, spontanés et non formels. Ils ne fonctionnent pas sur la base d'un contrat écrit entre les exécutants et celui à qui bénéficient l'œuvre à collégialement accomplir. Ils ne sont donc pas structurés du point de vue juridique et du point de vue des objectifs poursuivis. Même s'ils peuvent prendre forme autour d'un leader d'opinion, les formes traditionnelles d'engagement ne se formalisent pas avec une autorité centralisée. Elles ne durent que de façon ponctuelle, le temps nécessaire à la satisfaction du besoin à la base de l'initiative et les membres ne reçoivent souvent pas de rémunération numéraire. Après l'action, le groupe peut se restructurer suivant une configuration différente de la précédente pour une prochaine action, même identique. Ce sont des engagements collectifs informels tout simplement.

Dans les campagnes, les formes traditionnelles d'engagement collectif ont quelque peu évolué donnant naissance à des formes intermédiaires tels que le scoutisme, les clubs des mères, les Comités Villageois de Développement (CVD), les Comités de Développement des Quartiers (CDQ), etc.

## **2.2. Les Programmes de VEC et JBE comme modèles de nouvelles formes d'engagement collectif au Togo**

Au Togo, il existe une kyrielle de nouvelles formes d'engagement collectif. Mais, notre analyse se focalise sur celles qui sont conduites par l'ANVT. Il faut dire que la mobilisation des volontaires a démarré en 2011, avec la création du Programme National de Volontariat au Togo, en abrégé PROVONAT. Le fonctionnement du PROVONAT comportait trois volets : (i) la mobilisation des candidats au volontariat et des structures d'accueil, (ii) le recrutement, la formation et l'affectation des volontaires sélectionnés, puis (iii) le suivi-accompagnement des volontaires au cours de leurs missions. Le PROVONAT n'avait mis en œuvre qu'une seule forme de volontariat, à savoir le volontariat de compétences.

La diversification des formes de volontariat résulte du leadership de l'ANVT, créée en 2014 et rendue opérationnelle un (01) an après pour consolider les acquis du PROVONAT (ANVT, 2023). Elle a mis en place plusieurs programmes de volontariat tels que :

- le Volontariat de compétences ;
- le Volontariat Sénior ou d'expertise ;
- le Volontariat International de Réciprocité (VIR) mis en œuvre dans une optique d'échanges de volontaires entre le Togo et d'autres pays.

Dans le cadre de son plan stratégique 2015-2020, l'ANVT a davantage innové avec le style d'engagement collectif des volontaires, matérialisé notamment par :

- le Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) ;
- les Jeunes Bacheliers Engagés (JBE).

Destiné aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés âgés de 18 à 35 ans, le programme VEC anciennement connu sous l'acronyme JDS (Jeunes Déscolarisés) a démarré en 2016. Il vise à contribuer à l'épanouissement des jeunes volontaires, à leur implication dans le développement de leur communauté et à promouvoir l'engagement citoyen. Le programme de Volontariat des Jeunes Bacheliers Engagés (VJBE), créé en 2022 vise quant à lui à Promouvoir auprès des jeunes bacheliers, une citoyenneté active ainsi que les valeurs de paix et du vivre ensemble dans un contexte national marqué par la dégradation de l'environnement et la menace terroriste.

La spécificité de ces deux derniers programmes consiste à mettre les volontaires sur des missions à accomplir de façon collégiale. L'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen réalisée

par l'ANVT (2018) a dénombré plus de 15.000 jeunes déscolarisés et non-scolarisés dont 67% de femmes, ayant bénéficié du programme VEC entre 2015 et 2019.

Contrairement aux formes traditionnelles d'engagement collectif, les programmes des VEC et des JBE sont bien structurés et formels. A l'entame, les volontaires reçoivent une formation au terme de laquelle ils sont situés sur la mission à accomplir ainsi que l'approche à adopter. Ils reçoivent chacun un contrat leur permettant de savoir le lieu d'affectation, la durée de leur engagement, l'allocation à percevoir mensuellement, leurs droits et responsabilités. Au besoin, les volontaires reçoivent des formations complémentaires pendant l'exécution de la mission pour plus d'efficacité dans l'action. Nous sommes donc dans les formes d'engagement collectifs formels.

### **3. Les facteurs structurels de l'avènement des nouvelles formes d'engagement collectif au Togo**

Deux facteurs expliquent l'émergence des engagements collectifs. Il s'agit d'une part de la volonté manifeste de l'Etat togolais à mettre la jeunesse à contribution pour la réalisation des ambitions de développement et d'autre part d'un contexte mondial de mobilisation de ressources, favorable aux groupes organisés au détriment des individus isolés et des groupes non formels.

#### **3.1. Volonté étatique pour la cause de la jeunesse**

Le Togo est un pays dont la population, majoritairement jeune, aspire avoir des possibilités d'accès à l'emploi et de participation aux solutions de développement national. Le gouvernement togolais a pris très tôt la mesure de cette double attente des jeunes, déjà en les intégrant dans la formulation de la Stratégie de Croissance Accélérée et Promotion de l'Emploi (SCAPE) en 2013. En effet, la forte proportion de jeunes permet au Togo d'avoir les capacités nécessaires pour enclencher sa croissance et réduire la pauvreté, d'où la nécessité de renforcer ou de dynamiser les différents parcours d'engagements citoyens qui se sont développés sensiblement à la faveur du processus démocratique, en leur offrant un cadre socioéducatif nécessaire à leur formation et à leur participation active au développement du pays. A ce titre, le gouvernement togolais a choisi de faire du volontariat un outil innovant et inclusif d'appui au développement humain durable. Aussi, le gouvernement a-t-il souhaité, par l'engagement des jeunes, s'assurer que ceux-ci profitent de leur expérience de volontaires pour participer activement au développement du pays.

C'est cette volonté de l'Etat togolais à former les jeunes et à les mobiliser en tant que volontaires dans les institutions publiques, privées et de la société civile qui s'est traduite par la création du Programme de Volontariat National au Togo (PROVONAT) en septembre 2011. Le 09 juillet 2014, pour pérenniser les acquis de la première structure, l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) est créée. Celle-ci mobilise chaque année près de 5000 volontaires dans les secteurs prioritaires de l'Etat tels que la

santé, l'éducation, l'emploi inclusif, le changement climatique, etc., contribuant à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Bref, l'Etat togolais a voulu, à travers le volontariat, disposer d'un dispositif de culture d'engagement civique et de valorisation sociale des ressources humaines. Outre cette volonté politique, il faut aussi reconnaître que les exigences des partenaires financiers et techniques ont été d'une influence importante.

### **3.2. Facilité de financement des groupes organisés**

Il existe une palette d'organisations qui fournissent un soutien financier et technique aux organisations de la société civile, aux organismes de recherche et aux groupes de réflexion, quelques fois aux individus, pour les aider à s'attaquer aux problèmes sociétaux et politiques (CHOICE, 2019). Parfois, leur appui est directement alloué aux Etats, bien sûr dans le respect des procédures nationales (Coordination Sud, 2022). Qu'ils soient privés, publics, institutionnels ou de fonds collaboratifs, les bailleurs ont certaines exigences constantes que les demandeurs doivent remplir : enregistrement légal de l'organisation (souvent depuis au moins trois ans) ; des structures de gouvernance claires ; un compte en banque ; un budget supérieur ou inférieur à un certain montant ; avoir déjà reçu un financement d'un bailleur de fonds ; des contrôles financiers appropriés ; audit des états financiers (CHOICE, 2019). A titre individuel, il n'est même pas aisé pour les jeunes d'élaborer un projet qui soit pertinent et éligible au financement.

Ces exigences éliminent facilement les jeunes, en particulier ceux des pays en développement, vivant dans la précarité et ne maîtrisant pas les prérequis pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs importants. C'est pourquoi N. Kom, J. Lluansi, E. Muyumba (2014) affirment que si l'engagement est perçu comme un acte qui dépend de la volonté, le manque de ressources personnelles, organisationnelles ou culturelles peut expliquer un engagement moindre, notamment de la part des populations les plus défavorisées.

Par ailleurs, la résolution des Nations Unies de décembre 2015, qui reconnaît le volontariat comme un puissant outil pour la mise en œuvre des ODD, invitant donc à intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement, a certainement accéléré et consolidé les initiatives de création des corps nationaux de volontariat (ANVT, 2020).

En général, la création des entités fédératrices telles que les ONG, les associations, les fondations et agences nationales répond à ces contraintes, permettant de disposer des intermédiaires avec lesquels il faut traiter et convaincre les donateurs ou bailleurs. L'on peut également citer les organisations internationales étatiques et non-étatiques intervenant sur le territoire national et les représentations nationales d'organisations internationales de volontariat (ANVT, 2023). De façon spécifique, en s'adressant en priorité aux jeunes, l'ANVT est une structure publique, dotée de la personnalité morale

et dont la création répond aux exigences des bailleurs, servant ainsi d'outil de mobilisation d'une partie des ressources financières nécessaires à l'implication des jeunes dans l'accomplissement des agendas de développement du pays.

#### **4. Importance d'une mission collective**

La mission collective est très importante, si on la compare aux missions individuelles. Elle rend facile la valorisation du volontaire au sein du groupe, de même que la découverte et l'acquisition des compétences par celui-ci.

##### **4.1. Valorisation du volontaire au sein du groupe**

La valorisation du volontaire passe par la formation qu'il reçoit avant et/ou pendant la mission. A l'ANVT, cette formation vise à protéger le volontaire contre l'exclusion sociale, à promouvoir et renforcer son sens de citoyenneté, de civisme, de patriotisme, de discipline, d'esprit civique, de solidarité et de tolérance. Les thématiques sur lesquelles porte souvent la formation de pré-déploiement et courant mission des volontaires (VEC et JBE) sont :

- Volontariat : principes et valeurs ;
- Citoyenneté et civisme ;
- Les compétences de vie
- Premiers secours : les gestes simples qui sauvent en cas de sinistres ;
- Prévention routière : les bons comportements ;
- L'importance des actes d'état civil ;
- Environnement et développement ;
- L'orientation scolaire et professionnelle ;
- La méthodologie association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) et son importance dans le programme VEC.

Durant la formation, la priorité est accordée à la méthode d'apprentissage par l'action pour faciliter l'assimilation des modules et l'évaluation des acquis de la formation. Pour faciliter la participation et la dynamique de groupe, les sessions sont animées à l'endroit des effectifs moyens de 120 volontaires, intégrant des séances de jeux de rôles et des travaux en groupes restreints.

Il y a aussi les sessions de formation sur les compétences de vie que les chargés de suivi animent à l'endroit des VEC, leur permettant de : (i) connaître leur personnalité pour transformer leur vie, (ii) développer leur potentiel créatif et leur efficacité personnelle, (iii) trouver des opportunités pour valoriser leurs idées et de (iii) gérer au mieux leurs entreprises grâce aux outils simplifiés de gestion courante d'activité.

La formation en groupe des volontaires à affecter à une même mission permet à l'ANVT de gagner en temps et en ressources financières, puis de faire moins usage de sa logistique. En effet, pour toutes ces

notions à faire acquérir au groupe, il est possible d'avoir besoin du même volume horaire qu'on le ferait avec un ou quelques volontaires.

Il en est de même de la ressource humaine que requiert la formation des collectifs, ainsi que leur éventuelle rémunération. Il suffit de définir les outils ainsi que les profils qui animeront les thématiques sur lesquelles repose la formation et au besoin les rémunérer une fois de bon. Dans ce même format de formation, la logistique s'utilise elle aussi une fois et se préserve beaucoup plus. Dans la mesure où une formation s'impose au cours de la mission, c'est exactement les mêmes facilités qui s'offrent à l'Agence.

Pour plus de valorisation, les groupes de VEC et JBE bénéficient également d'un suivi-accompagnement technique et non-technique durant leur mission. Pour ce faire, l'Agence mobilise des animateurs de terrain (AT) pour suivre et accompagner les volontaires. A mi-parcours du déroulement de la mission, l'ANVT organise une mission de supervision pour apprécier le niveau de réalisation des activités. Cette mission permet d'apprécier les conditions de démarrage et/ou de déroulement de la mission des VEC (pertinence des missions, disponibilité des matériels de travail, etc.), d'évaluer l'animation des Groupe d'Epargne et de Crédit conformément à la méthodologie Association Villageoise d'Epargne et de Crédit et l'andragogie axée sur la compétence de vie afin d'échanger et tirer des enseignements et expériences à succès recueillis ici et là avec les différents acteurs concernés (AT, agents de suivi, superviseurs, volontaires séniors, etc.).

Au regard de ce qui précède, l'on peut conclure qu'il existe plusieurs possibilités pour la valorisation des volontaires quand ils sont en groupe, et ne sont pas déployés de façon solitaire.

#### **4.2. Facilité d'acquisition de compétences de vie avec le groupe**

Les missions collectives permettent aux volontaires d'évoluer ensemble et d'apprendre les uns des autres. Au cours de la formation déjà, dès que l'un d'entre eux revient sur une zone d'ombre, la réponse que les animateurs lui apportent profite à tout le monde. Ainsi, dans un groupe de volontaires à former, il y a plus de chance que toutes les questions nécessaires à la compréhension du message que l'on désire faire passer soient posées. Il faut aussi dire que le groupe que constituent les volontaires crée une certaine émulation. Sur le terrain, les uns voient les autres réussir des tâches et se convainquent qu'ils peuvent eux aussi afficher les mêmes compétences et réussir à accomplir les mêmes tâches.

L'apprentissage par imitation et le partage des bonnes pratiques sont souvent le propres des groupes organisés. Ainsi, il est facile pour un volontaire de se confier à ses pairs. Pendant la mission, le volontaire peut leur exposer ses difficultés et incompréhensions afin que ceux-ci l'aident à remonter la pente. Avouons que dans un groupe, il peut arriver que certaines attitudes viennent polluer quelque peu l'atmosphère. Mais en général, le rapport d'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen (ANVT, 2018) souligne que les volontaires affichent de bons scores en termes d'esprit d'équipe et de

collaboration. A notre avis, cette entente s'expliquerait par le fait même que les volontaires sont majoritairement des jeunes en quête d'une expérience et des réflexes professionnels à faire valoir en vue de leur insertion professionnelle.

D'après l'ANVT (2018), le programme VEC a contribué à l'épanouissement et à l'insertion socio-économique de plusieurs volontaires, notamment des VEC qui n'avaient aucune source de revenu avant d'entrer dans le programme. La même source indique que les missions collectives ont permis aux volontaires de s'améliorer sur plusieurs points : estime de soi, inclusion financière, revenu, intégration sociale, etc. Sur près de 16.000 volontaires diplômés primo-demandeurs d'emploi mobilisés, au moins 65% ont pu trouver un emploi stable. C'est la preuve que les missions collectives favorisent la capitalisation et la pérennisation des compétences de vie. En termes de développement personnel, on observe une forte acquisition de savoirs et aptitudes, augmentant ainsi les chances d'insertion socio-économique des volontaires. L'envie de continuer à apprendre a progressé de 89 %, notamment avec les formations hebdomadaires offertes dans les « écoles de la vie » instituées au sein des GEC (Groupement d'Epargne et de crédits) du programme. 23 % témoignent avoir amélioré leur capacité de prise de décision. 93% déclarent être mieux conscients de leurs forces et faiblesses.

En tout, pour la mission VEC 2023, ce sont 3 321 sessions de formation sur les compétences de vie et 1 211 sessions sur la méthodologie AVEC qui ont été animées à l'endroit des VEC. Les modules ont été animés au sein des sous-groupes constitués par ville/quartier. De modules spécifiques complémentaires notamment sur la vie de couple, l'hygiène de vie, etc. ont été identifiés et animés au sein des groupes selon les besoins exprimés par les volontaires. Par ailleurs, l'intégration des GEC dans la mission des VEC a permis non seulement de créer un cadre favorable d'apprentissage pour les volontaires mais aussi de faire bénéficier à ces derniers des services offerts par les institutions de microfinance (IMF). La photo ci-après illustre une session d'animation de GEC et de compétences de vie.



Photo 1 : Animation du GEC LIDAOUWE à TETOUDA (ADJENGRÉ)

## **5. Contribution communautaire des missions collectives**

S'il est démontré que les missions collectives valorisent au mieux le volontaire et facilitent l'acquisition des compétences, qu'en est-il de leur impact au plan communautaire ? C'est à cette question que répond ce dernier point de l'article.

### **5.1. Facilité de réalisation des missions communautaires à haute intensité de main d'œuvre**

Au niveau de la communauté, l'un des points forts des missions collectives est de rendre facile la réalisation des missions. Les VEC mobilisés travaillent sur des missions d'intérêt général, conformément aux fiches de missions recueillies par les CRV auprès des structures d'accueil (ANADEB via les CDQ, ANASAP, collectivités locales, ONG, STD, etc.). Ils sont répartis en groupes d'au moins trente et dirigés par deux volontaires seniors. De 2011 à 2021, les VEC ont été engagés dans les secteurs prioritaires de l'Etat tels que l'appui à la décentralisation, l'assainissement, la santé, l'éducation, l'emploi inclusif, le changement climatique, la non-violence, la paix, la stabilité et le vivre-ensemble, etc. La mise en commun des volontaires a permis de réaliser avec moins de difficulté des missions d'une importance capitale, contribuant ainsi à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durables. Par exemple, ils ont joué un rôle important dans les initiatives visant à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes : via l'appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes, la promotion des droits des personnes handicapées, l'accès à la finance inclusive, etc...

Grâce à leurs efforts, la salubrité publique des villes bénéficiaires a été sensiblement améliorée. Ils ont aménagé des espaces verts en lieu et place des dépotoirs sauvages. C'est l'exemple de la commune de Kpalimé où les VEC ont contribué à aménager un jardin public pour les prises de photos lors des mariages et entretenu avec éclat la place communément appelée « monument aux morts » (ANVT, 2018). Dans le rapport d'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen, les responsables de l'ANVT font le bilan suivant : près de 550 kilomètres de rues sont aménagées, plus de 976 dépotoirs sauvages ont été enlevés, dans plusieurs localités, des sachets plastiques ont été ramassés et des caniveaux curés, etc. C'est justement pour ces questions de performance que N. Kom, J. Lluansi, E. Muyumba (2024) estiment qu'il est essentiel de permettre aux jeunes, dans leurs différentes approches d'engagement, de créer des cadres d'expression, de s'organiser et de faire collectif.

Rien que dans la préfecture de l'Ogou, au cours de la période 2015-2021, 5.950 VEC ont été mobilisés (ANVT, 2021). Ils y ont consacré 92% de leur intervention à l'animation du territoire, sans oublier les capacités d'intervention des collectivités locales. Ainsi, leur effort, conjugués avec celui des autres catégories de volontaires a contribué significativement à l'adoption des comportements civiques par les populations et à la participation citoyenne et le partenariat local, contribuant ainsi au renforcement de la gouvernance locale (ANVT, 2020).

En matière d'amélioration du cadre de vie, les activités des VEC répondent aux besoins exprimés par les communes. Dans un contexte marqué par des collectivités aux capacités organisationnelles, techniques, financières et humaines généralement faibles, conduisant ainsi à une offre de services publics très limitée et peu satisfaisante, notamment en ce qui concerne l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le programme VEC avec des missions collectives d'exécution des activités à haute intensité de main d'œuvre est une alternative pour aider à l'amélioration du cadre de vie.

**Tableau 1 : Réalisations des VEC sur l'amélioration du cadre de vie**

N°	ACTIVITÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE	UNITÉ	RÉSULTATS
1	• Superficie en hectares dont la flore a été restaurée	Hectare	861
2	• Voies praticables suite aux initiatives des VEC	Km	495
3	• Bâtiments publics réhabilités et utilisés	Nbre	486
4	• Personnes accompagnées à l'adoption de bonnes pratiques d'assainissement	Nbre	259
5	• Bénéfice financier engendré par la participation des VEC aux travaux de réhabilitations et constructions des édifices publics, de curage des caniveaux et d'aménagement des voies d'accès	FCFA	N/A
6	• Dépotoirs sauvages éliminés	Nbre	963
7	• Dépotoirs sauvages viabilisés	Nbre	239
8	• Dépotoirs intermédiaires (évacuation...) aménagés	Nbre	179
9	• VEC mobilisés pour le curage des caniveaux	Nbre	3 124
10	• Caniveaux curés	Km	650
11	• Ménages appuyés à la construction de latrines traditionnelles	Nbre	275
12	• Latrines publiques construites dans la communauté	Nbre	18
13	• Personnes sensibilisées sur l'adoption des bonnes pratiques	Nbre	1 197 293

Source : ANVT, mission VEC 2023

Les performances susmentionnées indiquent que l'engagement collectif des volontaires a permis de réaliser des missions qu'il serait difficile aux individualités d'accomplir. Mais, il reste à souligner que le plus important pour toute action, c'est de s'inscrire dans la durée.

## **5.2. Facilité de pérennisation des actions des volontaires d'engagement collectif**

Au terme de l'Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen (ANVT, 2018), il ressort que les actions accomplies par les volontaires d'engagement collectifs ont reçu un niveau de pérennisation très encourageant. Dans le cadre des missions à valeur ajoutée s'exécutant en groupe, l'absence ou l'indisponibilité de certains par moment n'handicape pas le reste. Il faut dire que les VEC et JBE résident dans leur quasi-totalité dans la localité où ils sont en mission. Cette proximité avec le site de travail leur permet de garder constamment un œil vigilant sur leurs réalisations et au besoin, d'intervenir promptement pour sauver ce qui doit l'être. Une défaillance dans la planification, l'exécution et la sauvegarde de l'action ne saurait échapper à tout le groupe. Forcément, quelques-uns parmi les volontaires le remarqueraient pour attirer l'attention du reste.

Plus encore, en constituant un groupe, les VEC et JBE sympathisent mieux avec les populations bénéficiaires (que s'ils opéraient en solitaire), permettant à celles-ci de s'approprient les projets réalisés et de s'investir dans la protection des acquis. D'après les témoignages recueillis par l'ANVT (2018) lors de l'étude de capitalisation, même si les résultats sont mitigés par endroit, les actions des collectifs de volontaires se sont inscrites dans la durée un peu partout sur l'étendue du territoire national.

Dans la région Maritime, le recrutement d'anciens VEC par l'ANASAP représente un exemple éloquent d'appropriation du programme VEC (aussi bien par les VEC eux-mêmes que par les populations et structures bénéficiaires). A Atakpamé dans la région des Plateaux, la mairie a contractualisé avec un GEC pour la pré-collecte des ordures ménagères. A Kara, satisfait de l'apport des volontaires, le CHU a contractualisé la salubrité de l'enceinte de l'hôpital avec des GEC. Dans la région des Savanes, à Dapaong, grâce au travail des Volontaire d'Engagement Citoyen (VEC), certains ménages se sont abonnés au service d'enlèvement des ordures auprès de l'AFPHyS (Association des Femmes pour la Promotion de l'Hygiène et la Santé).

Ces quelques exemples suffisent à faire comprendre que les résultats des missions collectives se pérennisent mieux, comparativement aux actions solitairement réalisées.

### **Conclusion**

Le développement d'un pays est l'affaire de toutes les couches sociales qui y vivent. Toutefois, la jeunesse constitue un maillon essentiel de la chaîne des acteurs de cette co-construction. La plupart du temps, pour son implication dans les agendas nationaux, elle attend que des opportunités d'actions lui soient garanties. Dans ce sens, l'Agence National du Volontariat au Togo (ANVT) est une structure publique qui offre des possibilités aux jeunes pour s'imprégner professionnellement et participer au développement du pays.

Dans cet article, il était question d'analyser l'impact des missions collectives instaurées par l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) à travers le programme de Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC) et celui des Jeunes Bacheliers Engagés (JBE) sur les communautés bénéficiaires. L'approche proposée à cet effet est essentiellement qualitative, ayant pour cheville ouvrière l'analyse des récents rapports d'études effectuées par l'institution togolaise en charge de la gestion du volontariat.

Réalité séculaire, l'engagement collectif s'est configuré de façon formelle au Togo avec la naissance de plusieurs structures, notamment l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) sur laquelle porte notre choix pour les besoins d'analyse. Il ressort que les formes structurées et formelles d'engagement collectif résultent de la volonté de l'Etat d'impliquer la jeunesse togolaise dans les processus de développement du pays. En outre, la création de l'ANVT elle-même vient répondre aux exigences des bailleurs de fonds auxquelles les jeunes ne parviennent souvent pas à satisfaire lorsqu'ils sont pris individuellement.

S'agissant de leur impact, les missions collectives ont permis aux volontaires de réaliser des percées significatives. Elles leur ont servi de cadre d'apprentissage de plusieurs compétences de vie. Au-delà, grâce à ces missions collectives, les volontaires ont contribué à la réalisation des actions pérennes qui s'inscrivent dans les domaines de l'équité genre, la réduction des violences, la protection de l'environnement, etc.

### **Références bibliographiques**

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2018, *Etude de référence : impact du programme Volontaire d'Engagement Citoyen*. Rapport final. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2018, *Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen*. Rapport provisoire. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2020, *Etude de la contribution du volontariat à la gouvernance locale dans la préfecture de l'Ogou au Togo*. Rapport provisoire. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2020 *Plan Stratégique 2020-2024*. Version finale. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2021, *Volontariat en chiffre*. Lomé : ANVT.

Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2023, *Identification des mécanismes d'accompagnement des initiatives de bénévolat et d'engagement citoyen des organisations à base communautaire*. Rapport final. Lomé : ANVT.

Baron Charles et Baron Louis, 2015, « Trois approches d'apprentissage collaboratif dans l'action pour soutenir le développement du leadership », *Humain et Organisation*, vol. 1, n°2, pp. 24-32.

Bateson Gregory, 1973, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil.

CHOICE, 2019, Investir dans l'impact jeunesse. Kit de ressources pour le financement des organisations dirigées par la jeunesse, [https://www.choiceforyouth.org/assets/Toolkits/Organizational/Fundraising/Fundraising-toolkit\\_FR.pdf](https://www.choiceforyouth.org/assets/Toolkits/Organizational/Fundraising/Fundraising-toolkit_FR.pdf), consulté le 21 août, 2024.

Coordination Sud, 2022, Panorama Des Financements Accessibles Aux ONG Françaises, <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/panorama-des-financements-accessibles-aux-ong-francaises/>, consulté le 23 août, 2024.

Hugues P. Drek and Campbell Alison, 2009, Learning and development outlook. Learning in tough times, Conference board of Canada, Education and learning.

Kom Nans, Lluansi Jérémy, Muyumba Estelle, 2024, Les jeunes et l'engagement : entre mutations, freins et résilience, in *Fondation Jean Jaurès et L'Ascenseur*

Programme des Nations Unies pour le Développement et Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2019, *Etude de capitalisation du volontariat d'engagement citoyen*. Rapport final. Lomé : PNUD.

Ramonatxo Pierre Baccala, 2021, Les outils collaboratifs : un atout dans la transformation des entreprises, <https://www.mbdconsulting.ch/publications/les-outils-collaboratifs-un-atout-dans-la-transformation-des-entreprises>, consulté le 21 août 2024.

Rullac Stéphane, 2018, « Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique », *Pensée plurielle*, n° 48, pp. 37-50.



Revue Internationale **V**olontariat et **S**ociétés

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO

Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86

Email : [rivos@togoanvt.org](mailto:rivos@togoanvt.org)